

Métiers de la beauté et du bien-être



Le titulaire de ce diplôme possède de bonnes connaissances en soins esthétiques et en techniques de vente et de gestion. Il a notamment acquis une bonne pratique des soins du visage et du corps, du maquillage, de l'épilation, de la manucure et des soins des pieds. Il peut aussi conseiller la clientèle, vendre des cosmétiques, des produits de maquillage et de parfumerie. Selon la structure qui l'emploie, il peut être amené à participer à des opérations commerciales ou à l'encadrement du personnel. Après quelques années d'expérience professionnelle, il peut gérer un institut, un centre de beauté...

Débouchés

Ce professionnel peut exercer son métier en institut de beauté, parfumerie, entreprise de distribution de produits cosmétiques ou de matériel professionnel, établissement de cure, de convalescence, d'accueil de personnes âgées ou malades, de thalassothérapie et de balnéothérapie, etc.

Métier(s) accessible(s) :

- Esthéticien(ne)-Cosméticien(ne)

Accès à la Formation

Admission de droit :

- Classe de 3^e, 2nde pro Métiers de la beauté et du bien-être

Qualités requises :

- capacité d'écoute
- amabilité
- sens du commerce
- présentation impeccable
- bonne résistance physique

Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- Biologie humaine (les différents systèmes fonctionnels du corps humain, la dermatologie, l'hygiène de vie et la santé, les bio contaminations et leur prévention)
- Méthodes et techniques (techniques de soins du visage et du corps, maquillage, manucure, épilation, bronzage, coloration)
- Réglementation professionnelle, ergonomie, hygiène, sécurité



- Gestion de l'entreprise (législation, droit, commerce, comptabilité, organisation du travail, management)
- En enseignement général, l'étude des sciences comprend un programme de physique (électricité, mécanique, optique et acoustique) et de chimie organique.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines, incluant la durée nécessaire à la validation du diplôme intermédiaire. Cette répartition doit prendre en compte à minima les durées de PFMP relatives au diplôme intermédiaire (8 semaines dans le cadre du CAP) sur le cycle de 3 ans.

- Six semaines en classe de seconde professionnelle
- Seize semaines sont réparties en première et terminale professionnelles dont 8 semaines maximum en année terminale.

La formation en milieu professionnel est une phase déterminante menant au diplôme.

La formation en milieu professionnel a pour objectifs de :

- découvrir une entreprise dans son fonctionnement avec la diversité de ses activités liées aux relations avec la clientèle et le personnel
- être sensibilisé à la culture d'entreprise
- s'insérer dans une équipe professionnelle
- analyser des situations professionnelles et s'adapter aux diverses demandes de la clientèle
- s'approprier l'accueil, la prise en charge de la clientèle, la vente-conseils
- acquérir rapidité et dextérité gestuelle lors de la mise en œuvre de techniques esthétiques
- mobiliser les savoirs associés dans l'exercice de ses activités
- conduire une veille documentaire professionnelle, en particulier réglementaire

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve de technologie : Adaptations de techniques esthétiques et conduite de l'entreprise	5
E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	
Sous-épreuve E31 : Relation avec la clientèle	3
Sous-épreuve E32 : Techniques de soins esthétiques	5
Sous-épreuve E33 : Techniques de maquillage	2
Sous-épreuve E34 : Economie Gestion	1

Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 103 candidats inscrits, 103 présents, 98 admis (soit 95,15% de réussite).

En 2018 : 86 candidats inscrits, 83 présents, 77 admis (soit 92,77% de réussite)

En 2019 : 86 candidats inscrits, 86 présents, 80 admis (soit 93,02 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 142 candidats présents, 137 candidats admis (soit 96,5% de réussite).

En 2019 : 178 candidats présents, 166 candidats admis (soit 93,3% de réussite).

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique et Parfumerie

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.



 **Où se former en Occitanie**Académie de Montpellier

- 11 **Lézignan**
IRFMA de l'Aude **A**
- 30 **Nîmes**
Lycée professionnel Voltaire (*Public*)
- 34 **Montpellier**
Lycée professionnel Jules Ferry (*Public*)
- 48 **Marvejols**
Lycée professionnel Saint-Joseph (*Privé sous contrat*)
- 66 **Perpignan**
Lycée des métiers Léon Blum (*Public*)

Académie de Toulouse

- 31 **Toulouse**
CFA coiffure esthétique Jasmin **A**
Lycée professionnel Hélène Boucher (*Public*)
Lycée professionnel privé Skhole d'Art (*Privé*)
- 65 **Tarbes**
Lycée professionnel Reffye (*Public*)
- 81 **Albi**
Lycée professionnel des métiers Toulouse-Lautrec (*public*)
- 81 **Castres**
Lycée professionnel privé Notre-Dame (*Privé*)
- 82 **Montauban**
Lycée professionnel privé Skhole d'Art (*Privé*)

A Formation par apprentissage **En savoir plus****Consultez les documents Onisep :**

- Guide régional « Après la 3e » et « L'après Bac pro »
- Voie pro « métiers de la mode et de la beauté »
- Fiches métiers ONISEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

- Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr
- Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr
- Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

- Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr
- Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr
- Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr
- Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr
- Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr
- Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr
- Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr
- Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr
- Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr
- Nîmes Centre
04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr
- Nîmes Ouest
04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr
- Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr
- Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr
- Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr
- Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

- CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr
- CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr
- CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr
- CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr
- CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr
- CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr
- CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr



CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranguel

05 67 52 41 55 - cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr

